



SYNDICAT NATIONAL des CFA BTP

Réunion CCCA du 11 juillet 2011:

La mutuelle de réseau.

« PLAN D'AUSTERITE : après le gel du point, la réduction de la couverture (sociale). Un conseil, gardez bien vos bas de laine ! Même vides ils peuvent servir, l'hiver risque d'être rude dans les CFA ! »



1 – Réunion de l'intersyndicale, lundi matin dans les locaux du CCCA :

Les organisations syndicales se sont réunies pour essayer de trouver une position commune. Après un tour de table, les partenaires tombent d'accord sur les points suivants :

- Concernant les couvertures santé déjà en place dans les associations, il existe une forte disparité au niveau des garanties proposées comme au niveau des taux de prise en charge par les employeurs.
- La consultation des bases montre également des positions variées des salariés quant aux propositions du CCCA. Certains perdant en terme de couverture, d'autres en terme de participation de l'employeur.
- Les délais pour se décider sont trop courts, les derniers documents transmis par le CCCA sont arrivés tout récemment.
- Plusieurs d'entre nous dénoncent l'opposition du CCCA à la possibilité de négocier régionalement un taux de prise en charge supérieur à 40%, qui est le taux proposé. Or dans certaines associations, ce nouveau calcul entraînerait une perte de pouvoir d'achat équivalente à près de 2% de la masse salariale

Nous élaborons donc une déclaration intersyndicale commune dans laquelle nous rappelons notre attachement à une couverture de réseau mais au vu des réactions des bases, nous demandons :

- une poursuite de la négociation en 2011/2012,
- des réunions de travail spécifiques sur ce thème,
- une amélioration des garanties proposées par PRO-BTP,
- une meilleure prise en charge par le CCCA (50%), afin de limiter le coût pour les salariés et la perte de pouvoir d'achat pour les salariés des associations qui financent à plus de 50%.

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES CFA ET ASSIMILES DE LA CONSTRUCTION

Case 413 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil Cédex Tél. : (06) 64 84 52 18:

e-mail : syndicat@cgt-cfa.com

site : <http://cgt-cfa.com>

2 – Réunion avec le secrétaire général, Marcel Marmartel, Daniel Munoz et Rose Mendolia, lundi 13H30.

M. Marmartel ouvre le débat, rappelle l'attachement de CCCA à la mise en place d'une couverture de réseau liée à leur souci d'équité de traitement entre les salariés du réseau puis donne la parole aux organisations syndicales.

L'intersyndicale lit sa déclaration :

Déclaration de l'intersyndicale du 11 juillet 2011

CGT – CFTC – FO – CFE-CGC – CFDT.

Dans un souci de solidarité, les organisations syndicales tiennent à exprimer leur volonté de mettre en place un régime conventionnel complémentaire relatif au remboursement des frais de santé au niveau de la profession.

Cependant, aujourd'hui, nous affirmons que le délai de négociation proposé par le CCCA pour aboutir à un accord est trop court.

Nous pensons que la proposition de PRO BTP est insuffisante au niveau des prestations ainsi qu'au niveau des cotisations, surtout sur le contrat de base.

Nous pensons également que la prise en charge de l'employeur est insuffisante au regard des disparités régionales et nous constatons que globalement l'accord proposé représente une perte financière pour nombre de salariés des CFA.

Nous demandons donc une poursuite des négociations sur la mutuelle, dans le cadre de réunions spécifiques à partir de septembre 2011 avec pour objectif une mise en place en septembre 2012.

La délégation employeur qui avait prévu la signature de l'accord le jour même est fortement désappointée, fait appel à notre sens des responsabilités, évoque à nouveau l'iniquité de la situation actuelle (17 CFA n'ont pas de couverture), et aborde enfin le problème financier de certaines associations. Effectivement, au-delà de l'argument de solidarité entre salariés, un des points forts motivant la mise en place d'une mutuelle de réseau est économique. En signant l'accord dès le 11 juillet, le CCCA pensait pouvoir faire des économies budgétaires dès 2012.

Face à notre détermination à vouloir prolonger la négociation M. Munoz menace de ne plus payer la part mutuelle pour les associations déficitaires. Il annonce une rentrée 2011/2012 difficile sur le plan des effectifs et déplore la position de l'intersyndicale.

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES CFA ET ASSIMILES DE LA CONSTRUCTION

Case 413 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil Cédex Tél. : (06) 64 84 52 18:

e-mail : syndicat@cgt-cfa.com

site : <http://cgt-cfa.com>

L'intersyndicale reste ferme sur ses positions, elle veut se donner toutes les chances de progresser dans cette négociation et d'arriver à un accord acceptable pour le plus grand nombre.

Nous nous donnons rendez-vous en septembre, le CCCA nous demande de lui faire parvenir les éléments précis sur lesquels nous voulons progresser. Fin de la réunion à 14H30.

Pour la CGT des CFA BTP, Nelly et Brigitte